



Commune des Bouchoux - 39370

Conseil Municipal du 21 février 2014

Compte rendu

Personnes présentes : Jérôme GRENARD, Isabelle CLEMENT, Robert DROMARD, René COLLIGNON, Jean BOUJARD, Bernard HANSBERGER, Isabelle HEURTIER, Patricia MURTIN

Personnes excusées : Jocelyne ROLANDEZ avec pouvoir à Isabelle CLEMENT
Jean Pierre ACKERMANN avec pouvoir à Robert DROMARD
Agnès ROYET

Secrétaire séance : Robert DROMARD

1 – Approbation du PV du Conseil du 21 janvier 2014

Le PV du Conseil du 21 janvier 2014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 – Comptes Administratifs 2013

Après que le Maire ait quitté l'assemblée, la Première Adjointe présente les comptes administratifs des différents budgets qui laissent apparaître les montants suivants au 31 décembre 2013 :

- Budget principal : résultat de clôture d'investissement déficitaire de 12 408.46 € et un résultat de fonctionnement excédentaire de 62 125.03 € d'où un résultat total excédentaire de 49 716.57 €
- Budget Lotissement : résultat de clôture d'investissement excédentaire de 13 587.01 € et un résultat de fonctionnement excédentaire de 13 610.53 € soit un résultat excédentaire total de 27 197.54 €
- Budget Assainissement : résultat de clôture d'investissement déficitaire de 10 403.89 € et un résultat de fonctionnement excédentaire de 4 610.87 € soit un résultat total déficitaire de 5 793.02 €

A l'unanimité des présents au moment du vote, soit 6 conseillers et 2 pouvoirs, les Comptes Administratifs principaux, du lotissement et de l'assainissement sont adoptés.

3 – Comptes de Gestion 2013

Le Maire présente les différents comptes des budgets municipaux qui se décomposent comme suit :

- Budget principal : excédent de 49 716.57 €
- Budget Lotissement : excédent de 27 197.54 €
- Budget Assainissement : déficit de 5 793.02 €

Les comptes de gestion présentés sont adoptés à l'unanimité des conseillers présents, soit 9 voix.

4 – Affectation des résultats 2013

Le Maire propose d'affecter comme suit les résultats :

- Du budget principal : à hauteur de 12 408.46 € à la section d'investissement et de 49 716.57 € à la section de fonctionnement
- Du budget : à hauteur de 813.48 € à la section de fonctionnement pour couvrir le déficit de l'année 2013.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette affectation des résultats.

Le Conseil décide que les budgets 2014 seront votés lors de la dernière séance de la mandature en cours.

5 – Déneigement de la route des Ecollets : Convention avec le Syndicat des Ecollets

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la poursuite de la convention de déneigement de la route des Ecollets (dans les mêmes conditions) avec le Syndicat des Ecollets.

6 – Electrification du stade de Chaudezembre

Suite à l'accord donné par les communes de Bellecombe, les Molunes, les Moussières, la Pesse pour participer au financement de l'électrification du stade de Chaudezembre, et sur proposition du groupe de travail, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de participer à hauteur de 1 518.00 € (sur un montant de travaux de 5 300 €) pour la réalisation de ces travaux.

7 – Questions diverses

- Des travaux seront réalisés dans le grenier par l'employé communal afin que l'archiviste du Centre de Gestion du Jura qui va intervenir puisse effectuer sa mission dans les meilleures conditions.
- Les parcelles du lotissement ont été mises sur le site Optimhome (Bruno DELHAYE).
- L'avant-projet sommaire du dossier d'électrification des Chèvres de la Cascade a été présenté. L'EARL prendra à sa charge la partie non financée par le SIDEC.
- Modification du PLU : avis positif de la Com Com Haut-Jura Saint Claude.
- Le document modifié du PLU sera mis à disposition, pour consultation et remarques, du public entre le 17 mars et le 17 avril 2014 aux heures d'ouverture du secrétariat.
- Le Conseil accepte de mettre à disposition à titre gratuit la salle polyvalente à l'Equipe d'Animation Paroissiale pour l'opération bol de riz le 15 mars.
- Le planning de permanences des bureaux de vote pour les élections municipales des 23 et 30 mars est établi.

Isabelle CLEMENT
Première Adjointe au Maire

